



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-QUATRE MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mars 2025

Les membres présents (9) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLIET, Denis JEANDIN, Emmanuelle ROSSI, Stéphane BOLLARD, Gratienne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Procurations (3) : André BOCHET-CADET à Stéphane BOLLARD, Guillaume PERISSE à Claude CHARBONNIER, Séverine SAOS à Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS ;

Absent (1) : Carole DUPRÉ ;

Monsieur Stéphane BOLLARD a été élu secrétaire de séance.

N°2025/026-24/03

Objet : Fixation du montant des crédits alloués au Centre de Loisirs pour l'organisation du mini-camp 2025 et fixation des tarifs

Rapporteur Yvette GOLLIET

Considérant la prévision budgétaire estimative effectuée par Madame la Directrice du Centre de Loisirs sur la base des devis reçus, pour l'organisation du mini-camp d'été du 19 au 22 Août 2025, répartie :
Transport : 1580 € - Alimentation : 500 € - forfait hébergement + activités annexes : 1 400 €

Pour rappel, les tarifs 2024 ont été fixés comme suit par enfant et par jour (depuis le 28/03/2022) :
QF 1 : 26 € / j / enfant - QF 2 : 32 € / j / enfant - QF 3 : 38 € / j / enfant - QF 4 : 44 € / j / enfant
50% du tarif pour le 3^{ème} enfant inscrit de la même famille

Sur proposition de la Commission Finances, Madame le Maire propose de maintenir les tarifs de 2024 pour 2025
Entendu l'exposé de Yvette GOLLIET
Sur proposition du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- > **APPROUVE** la demande de budget 2025 présenté par Madame la Directrice du Centre de Loisirs,
- > **DECIDE** de maintenir les tarifs de 2024 en 2025 selon la grille ci-dessous :
QF 1 : 26 € / j / enfant
QF 2 : 32 € / j / enfant
QF 3 : 38 € / j / enfant
QF 4 : 44 € / j / enfant
50% du tarif sera appliqué pour le 3^{ème} enfant inscrit de la même famille
- > **DECIDE** d'attribuer les sommes présentées au budget primitif 2025 du BUDGET PRINCIPAL
- > **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire,
Catherine HAUETER



Le secrétaire de séance
Stéphane BOLLARD

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 28/03/2025
ET PUBLICATION LE 28/03/2025